

20 octobre 2026



Perspectives économiques et financières

Octobre 2026



BUREAU DE LA DIRECTRICE PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

La directrice parlementaire du budget appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Le présent rapport fournit une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et budgétaires possibles dans le cadre des politiques actuelles.

Analystes principaux :

Jill Giswold, conseillère-analyste
Rolande Kpekou Tossou, analyste principale
Jason Stanton, conseiller-analyste

Contributeurs :

Mark Creighton, analyste principal
Matt Dong, analyste principal
Marianne Laurin, analyste principale
Matthew McGoey, analyste
Ulysse Robert-Lacroix, analyste
Tim Scholz, conseiller-analyste
Zachary Vrhovsek, analyste

Préparé sous la supervision de :

Kristina Grinshpoon, directrice
Diarra Sourang, directrice

Préparé pour publication par Carol Faucher, Jean-Simon Robert-Ouimet et
Rémy Vanherweghem

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez [communiquer avec le Bureau de la directrice parlementaire du budget \(BDPB\)](#).

Annette Ryan

Directrice parlementaire du budget

Table des matières

Faits saillants.....	1
Résumé	3
Perspectives économiques	5
Perspectives financières.....	12
Cibles budgétaires	25
Risques et incertitude	29
Annexe A : Perspectives économiques détaillées.....	34
Annexe B : Composition du PIB nominal.....	36
Annexe C : Perspectives de revenus détaillées.....	37
Annexe D : Perspectives détaillées des dépenses	38
Annexe E : Compte des opérations de l'assurance-emploi	40
Annexe F : Dépenses de programmes directes.....	41
Annexe G : Perspectives de la dette fédérale.....	42
Annexe H : Comparaison avec les perspectives de juin 2026	43
Annexe I : Comparaison avec la Mise à jour économique du printemps 2026	45
Notes	47

Faits saillants

Le BDPB a mis à jour ses perspectives économiques et financières publiées en juin 2026.

La croissance du PIB réel devrait être inférieure à celle projetée en juin et s'établir à 0,9 % en 2026, puis à 1,5 % en 2027, sous l'effet de l'évolution des droits de douane et des conditions commerciales, tandis que la croissance du PIB nominal devrait être plus élevée et atteindre 5,6 % et 3,4 %, et ce, en raison de la hausse des prix, notamment ceux du pétrole et des produits de base.

La hausse du PIB nominal a amélioré les revenus depuis juin. La marge de manœuvre financière additionnelle est concentrée au début de la période, atteignant un sommet de 15,5 milliards de dollars en 2026-2027, avant de diminuer à 3,4 milliards de dollars en 2030-2031. Les nouvelles dépenses et les mesures fiscales annoncées par la suite devraient entraîner des coûts additionnels de 52,6 milliards de dollars au cours de ces cinq années, atteignant 12,9 milliards de dollars en 2030-2031. Dans ce contexte, le BDPB prévoit une amélioration du déficit projeté en 2026-2027 à 63,3 milliards de dollars. En revanche, en 2030-2031, le déficit atteindrait 67,8 milliards de dollars, ce qui représente une détérioration de 9,5 milliards de dollars par rapport à nos perspectives de juin.

Le BDPB prévoit que le gouvernement atteindra sa cible budgétaire relative au budget de fonctionnement en 2028-2029, avec un excédent de 6,2 milliards de dollars, après un léger déficit projeté en 2027-2028. Le BDPB prévoit que le gouvernement n'atteindra pas sa deuxième cible budgétaire, soit maintenir le ratio du déficit au PIB sur une trajectoire descendante, ce ratio devant augmenter en 2027-2028, puis légèrement en 2029-2030. Les nouvelles mesures qui seront annoncées dans le budget de 2026 pourraient modifier le moment où l'une ou l'autre des cibles budgétaires sera atteinte, ainsi que son profil. Dans l'ensemble, les deux cibles budgétaires imposent une discipline budgétaire limitée en matière de dépenses et d'emprunts publics.

Le BDPB s'attend à ce que les emprunts fédéraux augmentent beaucoup plus rapidement que les déficits, lesquels sont mesurés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Au cours des cinq prochaines années, les déficits cumulés devraient totaliser

333,3 milliards de dollars, tandis que les emprunts fédéraux devraient augmenter de 732,9 milliards de dollars. Cette hausse s'explique par les emprunts contractés par le gouvernement pour financer des prêts, des investissements en immobilisations, des acquisitions de matériel de défense et d'autres actifs financiers qui, selon la méthode de la comptabilité de caisse, s'ajoutent à la dette fédérale.

Le ratio de la dette fédérale au PIB, qui constitue la mesure traditionnelle de la viabilité financière, devrait augmenter chaque année, pour passer de 40,8 % en 2026-2027 à 42,6 % en 2030-2031. Le BDPB prévoit que la dette fédérale par habitant passera de 29 811 \$ en 2021-2022 à 33 436 \$ en 2026-2027 et à 39 191 \$ en 2030-2031.

Résumé

Ce rapport fournit des projections de référence actualisées afin d'aider les parlementaires à évaluer le contexte économique et les choix budgétaires dans le cadre des politiques actuellement en vigueur. Nos perspectives tiennent compte des données économiques observées jusqu'au 6 octobre ainsi que des nouvelles mesures annoncées par le gouvernement depuis la Mise à jour économique du printemps 2026¹. Parmi les annonces récentes figurent la [Mégadéduction liée à la productivité \(36 milliards de dollars\)](#), des [mesures de soutien liées aux droits de douane \(7,5 milliards de dollars\)](#) ainsi qu'un [nouveau financement pour les ententes pancanadiennes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants \(jusqu'à 5,4 milliards de dollars\)](#).

Perspectives économiques

La croissance du PIB réel devrait désormais s'établir à 0,9 % en 2026 et à 1,5 % en 2027, ce qui représente une baisse par rapport à nos perspectives de juin 2026, soit 1,1 % et 1,6 %, respectivement. Les projections économiques révisées intègrent les droits de douane américains et les contre-mesures canadiennes en vigueur au 1^{er} octobre 2026. Les perspectives du BDPB s'appuient sur son évaluation selon laquelle les mesures commerciales bilatérales combinées mises en place depuis début 2025, si elles devaient devenir permanentes, pourraient réduire le niveau du PIB réel d'environ 1,4 % à moyen terme, par rapport à un scénario sans ces mesures, contre un impact estimé à 0,9 % dans les perspectives de juin 2026.

Malgré un ralentissement de l'activité économique réelle, le PIB nominal, soit la mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement, devrait être plus élevé que ce qui était prévu dans les perspectives de juin et croître de 5,6 % en 2026 et de 3,4 % en 2027. Si l'on tient compte des révisions historiques, cela correspond en moyenne à une augmentation de 26,9 milliards de dollars par année au cours de la période de 2026 à 2030. Cette révision à la hausse est attribuable à un déflateur du PIB plus élevé plutôt qu'à une augmentation de la production réelle. Les prix des exportations canadiennes ont augmenté davantage que prévu au cours du premier semestre de 2026, tandis que la hausse des prix de l'énergie, particulièrement ceux du pétrole, soutient le PIB nominal en 2026 et en 2027. L'incidence de la hausse des prix de l'énergie devrait toutefois s'atténuer après 2027 à mesure que cette hausse se résorbera.

Perspectives financières

Nous prévoyons que le déficit budgétaire sera de 63,3 milliards de dollars (1,8 % du PIB) en 2026-2027, qu'il atteindra un sommet de 70,2 milliards de dollars (2,0 % du PIB) en 2027-2028 et qu'il demeurera supérieur à 63 milliards de dollars jusqu'en 2030-2031. Par rapport à nos perspectives de juin, les déficits devraient être supérieurs de 3,0 milliards de dollars par année en moyenne sur la période allant de 2026-2027 à 2030-2031, les nouvelles mesures plus que contrebalançant l'augmentation des recettes. L'évolution de la conjoncture économique et d'autres facteurs financiers améliore le solde budgétaire de 7,5 milliards de dollars par année en moyenne, principalement grâce à des recettes fiscales plus élevées, en partie contrebalancées par une augmentation des frais de la dette publique. Les mesures annoncées depuis la Mise à jour économique du printemps 2026 entraînent des coûts nets en moyenne de 10,5 milliards de dollars par année, lesquels dépassent largement la marge de manœuvre financière supplémentaire à compter de 2027-2028. D'ici 2030-2031, nous prévoyons que le déficit s'établira à 67,8 milliards de dollars (1,7 % du PIB), soit 9,5 milliards de dollars de plus que ce qui était projeté dans nos perspectives de juin.

Les frais de la dette publique constituent la catégorie de dépenses qui croît le plus rapidement. Ils devraient plus que doubler, passant de 24,5 milliards de dollars en 2021-2022 à 59,3 milliards de dollars en 2026-2027, puis atteindre 83,0 milliards de dollars d'ici 2030-2031. Cette hausse s'explique par le rythme des emprunts du gouvernement fédéral, qui est environ deux fois plus rapide que celui des déficits fédéraux cumulés au cours de la période, ainsi que par l'augmentation prévue du coût des emprunts fédéraux à court terme sous l'effet des pressions exercées sur les taux d'intérêt et les rendements obligataires.

Par habitant, les frais de la dette publique devraient passer de 640 \$ en 2021-2022 à 1 419 \$ en 2026-2027 et atteindre 1 952 \$ en 2030-2031, sous l'effet de la faible croissance de la population et de l'augmentation de l'encours de la dette.

Le BDPB prévoit que la dette fédérale par habitant passera de 29 811 \$ en 2021-2022 à 33 436 \$ en 2026-2027 et à 39 191 \$ en 2030-2031.

Ce rapport présente les grandes lignes des Perspectives économiques et financières du BDPB. Les principales hypothèses et les principaux résultats des projections sont présentés aux annexes A à I.

Perspectives économiques

L'économie canadienne a stagné au tournant de l'année. Le PIB réel s'est contracté à un taux annualisé de 1,0 % au quatrième trimestre de 2025 et n'a progressé que de 0,3 % au premier trimestre de 2026, les exportations et les investissements des entreprises ayant absorbé les effets des mesures commerciales imposées en 2025. L'activité économique a rebondi au deuxième trimestre, le PIB réel ayant progressé de 3,3 %, sous l'effet de la vigueur des dépenses des ménages et d'une reprise des exportations. L'économie amorce la deuxième moitié de l'année dans un contexte de nouveaux droits de douane américains, de contre-mesures canadiennes, de prix de l'énergie plus élevés et de faible croissance démographique.

Les nouveaux droits de douane américains et les contre-mesures canadiennes assombrissent davantage les perspectives que nous ne l'avions prévu en juin.

Les perspectives économiques se sont encore affaiblies par rapport à nos projections de juin 2026 en raison des nouvelles mesures commerciales mises en place en août et en septembre. Nos projections tiennent compte de toutes les mesures tarifaires en vigueur au 1^{er} octobre 2026. Elles reposent également sur l'hypothèse selon laquelle les mesures américaines demeureront en place tout au long de la période de projection. Il s'agit d'une hypothèse de statu quo et non d'une prévision quant à l'issue des négociations. Nous prévoyons que la croissance demeurera modérée pendant le premier semestre de 2027, puis qu'elle se redressera graduellement à mesure que les entreprises s'adapteront au nouvel environnement commercial et que les exportations reprendront.

Les perspectives du BDPB s'appuient sur son évaluation selon laquelle les mesures commerciales actuelles, si elles devaient devenir permanentes, pourraient réduire le niveau du PIB réel d'environ 1,4 % à moyen terme, contre un impact estimé à 0,9 % en juin. Toutefois, les résultats effectifs dépendront d'une série de facteurs allant au-delà des politiques tarifaires, notamment l'évolution des marchés des matières premières, la croissance économique mondiale et le rythme d'adaptation des entreprises. Voir [Note d'évaluation sur les Perspectives économiques et financières – Incidence économique des récentes mesures commerciales entre le Canada et les États-Unis](#). Compte tenu de ces répercussions, nous prévoyons une croissance du PIB réel de 0,9 % en 2026 et de 1,5 % en 2027 (tableau 1), en baisse par rapport aux taux respectifs de 1,1 % et de 1,6 % prévus dans nos perspectives de juin. Les données mensuelles font état d'une croissance modeste au début de la deuxième moitié de 2026 : le PIB réel est demeuré essentiellement inchangé en juillet, et les estimations préliminaires de Statistique

Canada indiquent une hausse de 0,2 % en août². Nous prévoyons que les exportations et les investissements des entreprises s'affaibliront d'ici la fin de l'année, alors que les nouvelles mesures commerciales produiront leurs effets.

Tableau 1

Résumé des variables des perspectives économiques du BDPB, en pourcentage (sauf indication contraire)

Années	2025	2026	2027	2028-2031
Croissance du PIB réel	1,9	0,9	1,5	1,8
Croissance du PIB nominal	4,4	5,6	3,4	3,5
Taux de chômage	6,8	6,6	6,6	6,1
Prix du pétrole WTI (\$ US)	65	86	80	70
Inflation de l'IPC	2,1	2,8	2,4	1,9
Taux directeur de la Banque du Canada	2,25	2,25	2,75	2,75

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget et Statistique Canada.

Note :

La période de prévision s'étend de 2026 à 2031. Le taux directeur de la Banque du Canada est une valeur de fin de période.

Notre projection révisée pour 2026 est inférieure aux plus récentes prévisions publiées par le ministère des Finances Canada et le Fonds monétaire international (FMI), conforme à celle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais légèrement supérieure à celle de la Banque du Canada (tableau 2). Pour 2027, notre projection est inférieure à toutes les prévisions présentées, à l'exception de celle de l'OCDE. Les projections du FMI et de l'OCDE ont été publiées après les mesures commerciales annoncées en août et en septembre, lorsque les négociations ont été suspendues, tandis que celles de Finance Canada et de la Banque du Canada ont été préparées avant ces mesures. La projection d'octobre du FMI pour le Canada est inchangée par rapport à celle de la mise à jour de juillet.

Tableau 2

Comparaison des projections de croissance du PIB réel, en pourcentage

Années	2026	2027	2028	2029-2031
BDPB	0,9	1,5	1,7	1,8
Finances Canada (Mise à jour économique du printemps 2026)	1,1	1,9	1,9	-
Banque du Canada (Rapport sur la politique monétaire, juillet 2026)	0,7	1,8	1,8	-
FMI (Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2026)	1,1	1,7	1,7	1,7
OCDE (Perspectives économiques, septembre 2026)	0,9	1,3	-	-

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget, ministère des Finances Canada, Banque du Canada, FMI, et OCDE.

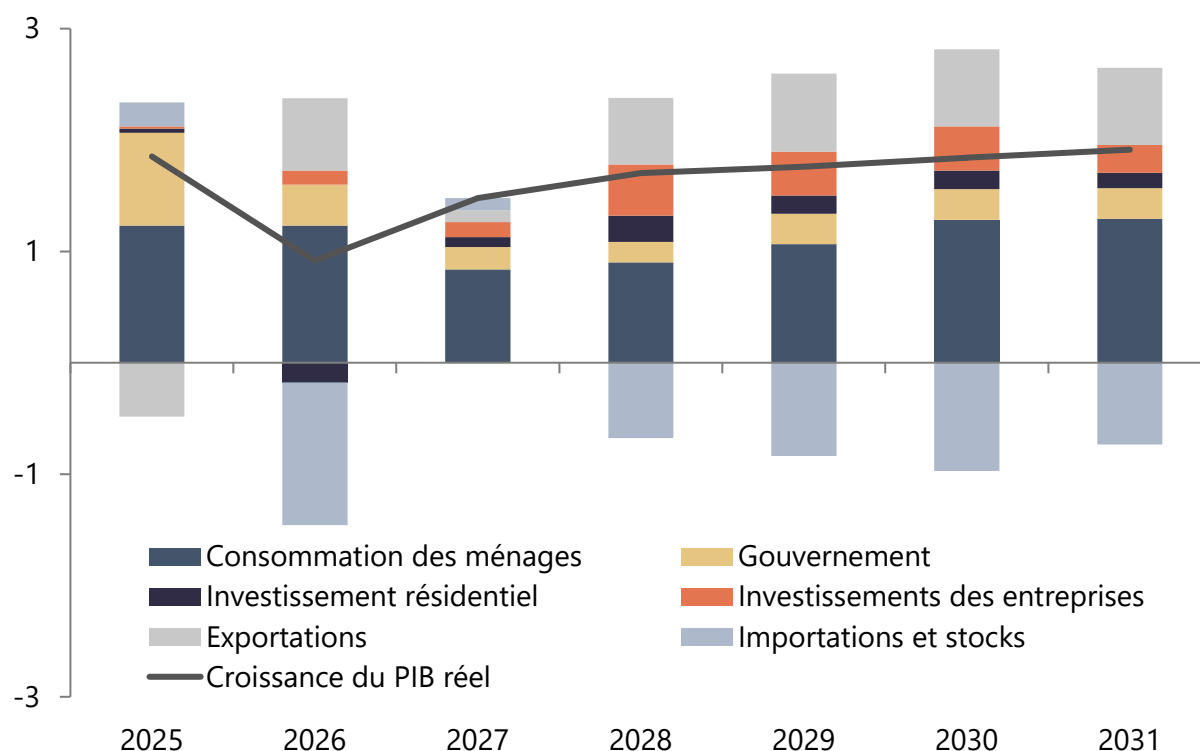
Note :

La période de prévision s'étend de 2026 à 2031.

La croissance prévue en 2027 sera principalement soutenue par les dépenses des ménages, tandis que les exportations et les investissements des entreprises demeureront faibles. En 2027, la croissance du PIB réel sera principalement attribuable à la consommation des ménages (figure 1), la croissance des salaires étant supérieure à l'inflation. La reprise des investissements des entreprises ne se fera que graduellement, celles-ci devant reporter leurs projets d'expansion en raison de l'incertitude entourant les droits de douane. Les exportations n'augmenteront que légèrement sur une base annuelle, alors que les mesures tarifaires annoncées en août produiront pleinement leurs effets. L'investissement résidentiel devrait également se redresser après son recul en 2026, soutenu par les nouvelles mesures fédérales en matière de logement et par des coûts d'emprunt qui demeureront bien en deçà de leur sommet de 2023-2024.

Figure 1

Contributions à la croissance du PIB réel, par élément de dépense, en points de pourcentage



Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget et Statistique Canada.

Note :

La période de prévision s'étend de 2026 à 2031.

La croissance s'accélère à compter de 2028, et l'économie retrouve sa capacité de production d'ici 2030. Au-delà du court terme, la croissance devrait se raffermir : le PIB réel progressera de 1,7 % en 2028, sous l'effet d'un rebond des investissements des entreprises, à mesure que s'estompent les reports attribuables à l'incertitude entourant les droits de douane, ainsi que de la reprise des exportations. Selon notre hypothèse de statu quo, les droits de douane américains demeureront en vigueur, mais l'incertitude qu'ils suscitent s'atténuera graduellement au fil du temps. À mesure que la confiance des entreprises se rétablit et que la demande se renforce, dans un contexte où l'économie se rapproche de nouveau de sa capacité de production, les entreprises vont de l'avant avec les projets qu'elles avaient mis en suspens, et la croissance des investissements des entreprises s'accélère et atteindra environ 4 % en 2028, ce qui ramènera leur part du PIB réel à son niveau de 2023 d'ici 2029.

Comme la croissance dépasse notre estimation de la croissance de la production potentielle, l'économie retrouvera sa capacité de production d'ici 2030. De 2029 à 2031, la croissance moyenne sera de 1,8 %, ce qui correspond à la croissance de la production potentielle, la croissance démographique retrouvant un rythme d'environ 0,8 % par année.

Le taux de chômage augmentera légèrement jusqu'à la fin de 2026, puis diminuera graduellement à mesure que l'économie se redresse. Le taux de chômage a reculé depuis le printemps, passant de 6,9 % en avril à 6,4 % en juillet, et il s'est maintenu à ce niveau en août. En août, l'emploi et la population active ont tous deux diminué, et le taux d'activité a légèrement fléchi. Nous nous attendons à ce que le taux de chômage atteigne 6,7 % d'ici la fin de 2026, l'emploi reculant plus rapidement que la population active à la suite des nouvelles mesures commerciales.

En 2027, le ralentissement de la croissance démographique limite la hausse du taux de chômage : comme moins de personnes entrent sur le marché du travail, le recul de l'emploi se traduit principalement par une diminution de la population active. Le taux de chômage diminuera ensuite graduellement pour s'établir à 5,9 % à la fin de la période de projection, conformément à notre estimation de sa tendance à long terme. Le vieillissement de la population entraîne une baisse graduelle du taux d'activité projeté au cours de la période; ce taux passera d'environ 65 % en 2025 à 63,5 % d'ici 2031.

La population en âge de travailler étant limitée à court terme, la croissance future des revenus devra reposer davantage sur une hausse de la production par heure travaillée que sur la croissance de l'emploi. Au cours des prochaines années, l'évolution de la productivité mesurée tiendra compte de plusieurs facteurs à la fois, notamment le ralentissement de la croissance démographique, les mesures tarifaires et les mesures fédérales visant à soutenir les investissements des entreprises.

La hausse des prix de l'énergie maintient l'inflation à un niveau élevé en 2026.

L'inflation devrait s'établir en moyenne à 2,8 % en 2026. Dans l'ensemble, la hausse des prix de l'énergie attribuable aux perturbations du transport maritime dans le détroit d'Ormuz ainsi que les pressions sur les prix liées aux contre-mesures commerciales canadiennes devraient plus que neutraliser les pressions à la baisse sur les prix causées par une économie qui fonctionne en deçà de sa capacité de production et un dollar canadien plus fort. À mesure que la hausse des coûts de l'énergie se répercute sur les prix des autres biens et services, l'inflation sous-jacente³ devrait, à la fin de 2026, dépasser 2,5 %, à un taux annualisé.

Les taux d'intérêt augmenteront légèrement en 2027 et l'inflation se rapprochera de nouveau de la cible de 2 %. D'après notre estimation de la trajectoire de l'inflation à moyen terme, nous supposons que la Banque du Canada commencera à relever son taux directeur au début de 2027 afin de maintenir les attentes d'inflation bien ancrées, mettant ainsi fin aux mesures de stimulation monétaire et portant le taux directeur à son niveau neutre estimé de 2,75 % d'ici le milieu de 2027, alors que l'économie fonctionnera toujours en deçà de sa capacité de production. Selon ces hypothèses, le taux directeur atteindra son niveau neutre deux trimestres plus tôt que dans nos perspectives de juin. La trajectoire du taux est une hypothèse de projection qui nous permet d'estimer les conditions économiques et financières à moyen terme; elle ne doit pas être interprétée comme une analyse de la politique monétaire ni comme des recommandations en la matière.

Selon cette trajectoire, l'inflation sous-jacente reviendra graduellement aux alentours de 2 % et se maintiendra à ce niveau pour le reste de la période de projection. L'inflation globale ralentira pour s'établir à 2,4 % en 2027, puis à 1,7 % en 2028 à mesure que les prix de l'énergie reculeront, avant de revenir à la cible de 2 % une fois que les prix de l'énergie se seront stabilisés et que l'économie aura retrouvé sa capacité de production.

Le PIB nominal, et donc l'assiette fiscale, est plus élevé que dans nos projections de juin du fait de la hausse des prix, et non parce que l'économie a accru sa production. Après avoir pris en compte les révisions historiques, le PIB nominal, qui constitue la mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement, devrait être en moyenne supérieur de 26,9 milliards de dollars par année au cours de la période de 2026 à 2030 par rapport à nos perspectives de juin. Cette évolution reflète des prix plus élevés, attribuables à la hausse des prix des produits de base, qui améliore les termes de l'échange du Canada et augmente le déflateur du PIB, plutôt qu'à une activité économique réelle plus forte. L'encadré ci-dessous présente les sources de ces révisions et leurs incidences sur les recettes fédérales.

PIB : des volumes plus faibles et des prix plus élevés

Le PIB réel mesure le volume des biens et services produits dans l'économie. Le PIB nominal attribue une valeur à cette même production aux prix courants et reflète donc les variations à la fois des volumes et des prix. Ces deux mesures peuvent par conséquent évoluer dans des directions opposées : si les prix augmentent davantage que les volumes ne diminuent, le PIB nominal augmente alors même que le PIB réel recule. Le PIB nominal constitue également la mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement.

Par rapport à nos perspectives de juin, nous avons révisé à la baisse le PIB réel, car les nouveaux droits de douane des États-Unis et les contre-mesures canadiennes pèsent sur les investissements des entreprises et sur la productivité. Une population en âge de travailler plus importante que nous ne le pensions en juin compense en partie cette dynamique, car l'ajout de travailleurs accroît à la fois la capacité de production de l'économie et les dépenses des ménages.

Nous avons toutefois révisé à la hausse nos projections du PIB nominal afin de tenir compte de la hausse des prix. Les prix des exportations canadiennes ont augmenté plus que prévu au cours du premier semestre de 2026, et ce niveau plus élevé se maintiendra tout au long de notre période de projection. La révision est la plus importante en 2027, année où la hausse des prix du pétrole et d'autres produits de base accroîtra la valeur des exportations, avant de s'atténuer à mesure que les prix de l'énergie reculeront. Étant donné que les bénéfices des sociétés et les revenus des particuliers sont imposés sur une base nominale, leur effet sur les recettes fédérales sera probablement moins durable que les gains découlant d'une croissance réelle plus vigoureuse.

Perspectives financières

Depuis la publication de nos perspectives de juin, la conjoncture économique et d'autres facteurs financiers ont augmenté la marge de manœuvre financière de 37,4 milliards de dollars de 2026-2027 à 2030-2031. Cette marge de manœuvre additionnelle est plus importante durant l'exercice en cours, soit 15,5 milliards de dollars, puis diminue par la suite pour se situer entre 2 milliards et 3 milliards de dollars par année à la fin de la période de projection (tableau 4).

Les mesures annoncées depuis la Mise à jour économique du printemps 2026 représentent un coût net total de 52,6 milliards de dollars pour la même période, ce qui fait plus qu'épuiser cette marge de manœuvre additionnelle⁴. Contrairement à cette marge de manœuvre financière supplémentaire, qui est concentrée au début de la période de projection, le coût des nouvelles mesures ne diminue pas au fil du temps. À compter de 2027-2028, ce coût demeure compris entre 8,4 et 13,9 milliards de dollars par année et excède la marge de manœuvre financière additionnelle pour chacune de ces années. À elle seule, la [Mégadéduction à la productivité](#), qui a été annoncée en dehors du cycle budgétaire habituel, représente 36 milliards de dollars de ce total, ce qui en fait de loin la principale composante du coût net.

Par conséquent, nous prévoyons que les déficits budgétaires demeureront supérieurs à 63 milliards de dollars tout au long de la période de projection. En 2026-2027, nous prévoyons un déficit de 63,3 milliards de dollars (1,8 % du PIB). Le déficit devrait ensuite atteindre un sommet de 70,2 milliards de dollars (2,0 % du PIB) en 2027-2028, puis redescendre pour s'établir à 67,8 milliards de dollars (1,7 % du PIB) en 2030-2031 (tableau 3).

Comme le BDPB prévoit que le ratio du déficit au PIB augmentera à la fois en 2027-2028 et légèrement en 2029-2030, le gouvernement ne respecterait pas sa cible budgétaire visant à maintenir une diminution du ratio du déficit au PIB pendant toute la période de projection selon les plans de dépenses actuels⁵. Sans les nouvelles mesures annoncées depuis juin, le ratio aurait diminué à chaque année. Dans nos Perspectives économiques et financières de juin 2026, nous estimions à moins de 1 % la probabilité que le ratio du déficit au PIB diminue d'une année à l'autre.

Le BDPB prévoit également que les emprunts du gouvernement fédéral dépasseront largement les déficits budgétaires cumulés au cours de la période de projection. La principale raison est que le gouvernement accorde des prêts à des sociétés d'État et

acquiert d'autres actifs financiers. Ces opérations sont financées par des emprunts, mais sont comptabilisées comme des actifs plutôt que comme des dépenses selon la comptabilité d'exercice et n'accroissent donc pas le déficit. Les acquisitions d'immobilisations, comme le matériel militaire, creusent également cet écart, puisqu'elles sont payées au moment de l'achat, mais passées en charges progressivement à mesure qu'elles sont amorties. Le BDPB explique cette dynamique plus en détail dans la récente publication intitulée [Les engagements du Canada en matière de dépenses de défense : guide d'introduction](#). Plus simplement, les sorties de fonds déterminent les emprunts, lesquels accroissent à leur tour la dette contractée sur les marchés et les frais de la dette publique, peu importe leur traitement comptable selon la comptabilité d'exercice. Dans les faits, les deux cibles budgétaires imposent une discipline limitée sur ces emprunts, puisque le ratio du déficit au PIB devrait augmenter en 2027-2028 et en 2029-2030, tandis que les dépenses en capital ne sont pas visées par la cible du budget de fonctionnement.

Tableau 3

Résumé des perspectives financières, en milliards de dollars (à moins d'indications contraires)

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Recettes	511,1	538,7	554,0	570,9	587,9	610,1
Dépenses de programmes	513,5	543,1	559,7	567,5	583,9	600,2
Frais de la dette publique	53,6	59,3	65,0	71,1	76,6	83,0
Pertes actuarielles	11,6	-0,4	-0,5	-3,6	-4,7	-5,4
Dépenses	578,7	602,0	624,2	635,0	655,9	677,9
Solde budgétaire	-67,6	-63,3	-70,2	-64,2	-67,9	-67,8
Dette fédérale	1 334,3	1 397,6	1 467,7	1 531,9	1 599,8	1 667,6
Solde budgétaire, en % du PIB	-2,1	-1,8	-2,0	-1,8	-1,8	-1,7
Dette fédérale, en % du PIB	41,1	40,8	41,4	41,9	42,4	42,6

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

La projection de la dette fédérale pour 2025-2026 comprend les pertes nettes de 0,2 milliard de dollars liées à la réévaluation tirées de [La revue financière – Mars 2026](#). Le chiffre pour 2025-2026 est une estimation, les Comptes publics du Canada pour cet exercice n'ayant pas encore été publiés. La période de prévision s'étend de 2026-2027 à 2030-2031. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

De 2025-2026 à 2030-2031, le déficit reste globalement inchangé malgré le fait que les dépenses de programmes augmentent plus lentement que les recettes. De 2026-2027 à 2030-2031, les recettes progressent à un taux annuel moyen de 3,6 %, soit au même rythme que le PIB nominal, comparativement à 3,2 % pour les dépenses de programmes. Toutefois, comme il a été mentionné précédemment, les frais de la dette publique augmentent plus rapidement, à un rythme annuel de 9,1 %, ce qui neutralise cette amélioration.

Par rapport à la Mise à jour économique du printemps 2026 et abstraction faite des mesures annoncées depuis, nous prévoyons que les déficits budgétaires seront inférieurs de 4,6 milliards de dollars en moyenne par année sur la période allant de 2026-2027 à 2030-2031. Cet écart s'explique principalement par l'augmentation des revenus budgétaires prévus (9,2 milliards de dollars par année en moyenne), en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations (annexe I).

Tableau 4

Évolution du solde budgétaire, en milliards de dollars

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029	2029- 2030	2030- 2031
Solde budgétaire – Perspectives économiques et financières de juin 2026	-72,0	-71,8	-68,0	-60,4	-59,7	-58,2
Total des mesures supplémentaires	0,0	-6,9	-13,9	-8,4	-10,5	-12,9
Conjoncture économique et autres facteurs financiers	4,4	15,5	11,7	4,6	2,3	3,4
Solde budgétaire – Perspectives économiques et financières d'octobre 2026	-67,6	-63,3	-70,2	-64,2	-67,9	-67,8

Solde budgétaire – Mise à jour économique du printemps 2026	-66,9	-65,3	-63,1	-57,7	-56,2	-53,2
--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget et Finances Canada.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nous prévoyons que le solde de fonctionnement courant affichera un excédent de 6,2 milliards de dollars en 2028-2029, suivant un léger déficit de 0,3 milliard de dollars en 2027-2028, ce qui permettra d'atteindre la première cible budgétaire du gouvernement. Cela dit, cette cible impose une discipline limitée sur les dépenses gouvernementales. La plupart des nouvelles mesures annoncées depuis juin n'entrent pas dans son champ d'application, puisque 43,8 milliards de dollars, soit plus de 80 %, sont attribuables à des investissements en capital et sont exclus du solde de fonctionnement courant. Les 8,8 milliards de dollars restants en mesures de fonctionnement sont plus que compensés par la hausse de revenus de fonctionnement découlant de la conjoncture économique et les autres facteurs budgétaires, qui améliorent le solde de fonctionnement de 37,2 milliards de dollars sur la période allant de 2026-2027 à 2030-2031 (tableau 5).

Si l'on exclut les nouvelles mesures de fonctionnement annoncées depuis nos perspectives de juin, le solde de fonctionnement courant atteindrait un excédent de 3,6 milliards de dollars en 2027-2028, soit un an avant la cible fixée par le gouvernement. Les nouvelles mesures de fonctionnement reportent le retour à l'équilibre à 2028-2029. Nos projections ne comprennent pas les mesures qui seront annoncées dans le budget de 2026, lesquelles détermineront l'année au cours de laquelle le gouvernement atteindra sa cible relative au solde de fonctionnement.

Une analyse plus approfondie du solde de fonctionnement aux fins du calcul de la première cible budgétaire du gouvernement est présentée dans la section intitulée « Cibles budgétaires » que l'on retrouve plus bas dans ce document.

Tableau 5

Évolution du solde de fonctionnement selon le cadre de budgétisation des investissements en capital, en milliards de dollars

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Solde de fonctionnement – Perspectives économiques et financières de juin 2026	-31,0	-15,8	-8,3	-0,5	1,7	2,6
Total des mesures de fonctionnement supplémentaires	0,0	-4,7	-3,8	2,0	-0,9	-1,3
Conjoncture économique et autres facteurs budgétaires	4,4	15,6	11,9	4,7	2,2	2,8
Solde de fonctionnement – Perspectives économiques et financières d'octobre 2026	-26,6	-4,9	-0,3	6,2	3,0	4,2
Solde de fonctionnement – Mise à jour économique du printemps 2026	-26,3	-10,5	-5,2	0,9	4,4	6,2

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget et Finances Canada.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Recettes

La croissance des recettes est robuste, mais elle est concentrée en début de période et découle davantage de l'évolution des prix que de celle de la production. Après la prise en compte des nouvelles mesures annoncées depuis juin, les revenus budgétaires totaux devraient passer de 511,1 milliards de dollars en 2025-2026 à 610,1 milliards de dollars en 2030-2031, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 3,6 %, soit un taux légèrement inférieur à la croissance moyenne du PIB nominal de 3,8 % (annexe C; tableau 6). Si l'on exclut les nouvelles mesures, les recettes augmenteraient en moyenne d'environ 3,9 % par année.

Comparativement à nos perspectives de juin 2026, les recettes totales sont plus élevées de 4,1 milliards de dollars en moyenne par année de 2026-2027 à 2030-2031. Des perspectives plus favorables à l'égard du PIB nominal, attribuables à la hausse des prix, et d'autres facteurs financiers augmentent les recettes de 10,2 milliards de dollars par année en moyenne. Cette hausse plus marquée en 2027-2028 (13,4 milliards de dollars) diminuerait progressivement pour s'établir à environ 7 milliards de dollars par année à la fin de la période de projection. Les nouvelles mesures neutralisent environ 60 % de cette augmentation, ce qui réduit la hausse nette des recettes de 6,0 milliards de dollars par année en moyenne. La Mégadéduction liée à la productivité (7,1 milliards de dollars par année, en moyenne) constitue le principal facteur à l'origine de la baisse des recettes, ce qui est partiellement compensé par l'augmentation des recettes découlant des contre-mesures canadiennes aux droits de douane des États-Unis, comme il est décrit ci-après. L'allègement de la taxe d'accise fédérale sur le carburant devrait entraîner une diminution des recettes de 2,7 milliards de dollars en 2026-2027. L'estimation du DPB est présentée en détail dans [Mise à jour du DPB – Suspension temporaire de la taxe d'accise fédérale sur le carburant](#).

La hausse des prix de l'énergie explique près du tiers de la révision à la hausse des recettes attribuable aux facteurs économiques. Pour la période de 2026-2027 à 2028-2029, nous estimons que les prix de l'énergie entraîneront une hausse des recettes de 3,8 milliards de dollars par année en moyenne, l'incidence la plus importante étant observée en 2027-2028 (6,2 milliards de dollars). Après 2028-2029, cet effet temporaire sur les recettes s'estompera en grande partie à mesure que les prix de l'énergie redescendront à leurs niveaux antérieurs.

Si l'on exclut les nouvelles annonces, les recettes totales seront supérieures de 9,2 milliards de dollars en moyenne de 2026-2027 à 2030-2031 par rapport à celles projetées dans la Mise à jour économique du printemps 2026. L'augmentation projetée des recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés représente plus de la moitié de cet écart et s'explique en partie par des bénéfices des sociétés plus élevés, attribuables à des prix du pétrole supérieurs aux prévisions (annexe I).

Tableau 6

Revenus budgétaires, en milliards de dollars

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Perspectives économiques et financières d'octobre 2026	511,1	538,7	554,0	570,9	587,9	610,1
Perspectives économiques et financières de juin 2026	508,1	528,3	546,2	566,1	588,4	612,0
Mise à jour économique du printemps 2026	511,5	529,6	546,8	565,9	589,8	613,7

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget et Finances Canada.

Impôt sur le revenu des sociétés

Les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des sociétés, la deuxième source de recettes fédérales en importance, ont presque doublé depuis la pandémie et représentent en grande partie la révision de nos perspectives. Les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des sociétés sont passées de 50,1 milliards de dollars en 2019-2020 à 97,0 milliards de dollars en 2024-2025, et devraient atteindre 101,4 milliards de dollars d'ici 2030-2031. Abstraction faite des nouvelles mesures, les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés devraient être supérieures de 4,6 milliards de dollars par année en moyenne pour la période allant de 2026-2027 à 2030-2031, par rapport aux Perspectives économiques et financières de juin 2026.

Selon les données de Statistique Canada, les bénéfices des sociétés au premier trimestre de 2026-2027 étaient supérieurs de 11,3 % à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux secteurs de l'extraction de pétrole et de gaz et de la fabrication de produits pétroliers⁶. Cette hausse sous-tend la projection actuelle des recettes établie par le BDPB. En outre, cette progression s'inscrit dans le prolongement d'une période de croissance généralisée des recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés de 2020-2021 à 2025-2026, dont environ les trois quarts sont attribuables aux secteurs non financiers (tableau 7).

Tableau 7

Impôt sur le revenu des sociétés, par secteur d'activité, en milliards de dollars (sauf indication contraire)

	2025-2026 – PEF d'octobre	Hausse de 2020-2021 à 2025-2026	Part de la hausse totale (en %)
Secteurs non financiers	79,9	35,4	75,8
Extraction de pétrole et de gaz et services de soutien	7,8	12,1	25,8
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	3,6	4,2	9,1
Construction	6,1	1,6	3,4
Éducation, soins de santé et aide sociale	5,4	1,8	3,8
Tous les autres secteurs non financiers	57,0	15,8	33,8
Secteurs financiers	21,0	11,3	24,2
Activités bancaires et autres activités d'intermédiation financière au moyen de dépôts	15,3	6,0	12,8
Sociétés d'assurances multirisques	4,3	2,5	5,3
Tous les autres secteurs financiers	1,4	2,9	6,2
Total	100,9	46,8	100,0

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget et [Relevé trimestriel des états financiers](#) de Statistique Canada.

Note :

Les recettes totales de l'impôt sur le revenu des sociétés par secteur d'activité sont calculées à partir de la répartition établie dans le Relevé trimestriel des états financiers. Le montant total des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des sociétés pour 2025-2026 est une estimation conforme aux Perspectives économiques et financières d'octobre 2026.

Droits de douane à l'importation

Les droits de douane à l'importation devraient demeurer élevés jusqu'en 2028-2029.

Nous prévoyons que les droits de douane rapporteront en moyenne 11,8 milliards de dollars par année de 2025-2026 à 2028-2029, comparativement à 5,6 milliards de dollars en 2023-2024, avant l'entrée en vigueur des contre-mesures canadiennes visant les importations en provenance des États-Unis. Dans ce rapport, les montants relatifs aux droits de douane à l'importation sont présentés déduction faite des remises de droits accordées aux entreprises par l'Agence des services frontaliers du Canada. Aux fins des projections, nous supposons que les contre-mesures canadiennes demeureront en vigueur jusqu'à la fin de 2028-2029 et qu'elles généreront 18,1 milliards de dollars de recettes de 2025-2026 à 2028-2029. Au cours de la même période, les mesures de soutien annoncées pour les travailleurs et les entreprises touchés totalisent 19,9 milliards de dollars, soit 1,8 milliard de dollars de plus que les recettes découlant des contre-mesures. Après 2028-2029, nous supposons que les contre-mesures prendront fin, de sorte que les droits de douane à l'importation retrouveront leur trajectoire de croissance antérieure.

Dépenses

Les dépenses totales devraient passer de 578,7 milliards de dollars en 2025-2026 à 677,9 milliards de dollars en 2030-2031, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 3,2 % (annexe D; tableau 8). Les dépenses totales sont en moyenne supérieures de 7,2 milliards de dollars à celles prévues dans les Perspectives économiques et financières de juin 2026 pour les exercices 2026-2027 à 2030-2031.

La majeure partie de cette révision est attribuable aux nouvelles mesures, qui accroissent les dépenses de 4,5 milliards de dollars par année en moyenne (annexe H). Les mesures les plus importantes concernent le soutien aux entreprises et aux travailleurs touchés par les droits de douane des États-Unis (7,5 milliards de dollars de 2026-2027 à 2030-2031) ainsi que le financement visant à maintenir abordables des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (5,4 milliards de dollars). Si l'on exclut les nouvelles mesures annoncées depuis la Mise à jour économique du printemps 2026, les dépenses totales sont en moyenne plus élevées de 4,6 milliards de dollars par rapport à celles prévues dans la Mise à jour économique du printemps, en grande partie en raison de la hausse prévue des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations (annexe I).

Tableau 8

Dépenses, en milliards de dollars

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Perspectives économiques et financières d'octobre 2026	578,7	602,0	624,2	635,0	655,9	677,9
Perspectives économiques et financières de juin 2026	580,1	600,1	614,2	626,4	648,1	670,2
Mise à jour économique du printemps 2026	578,4	594,9	610,0	623,6	645,9	666,9

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget et Finances Canada.

Programme de la Sécurité de la vieillesse

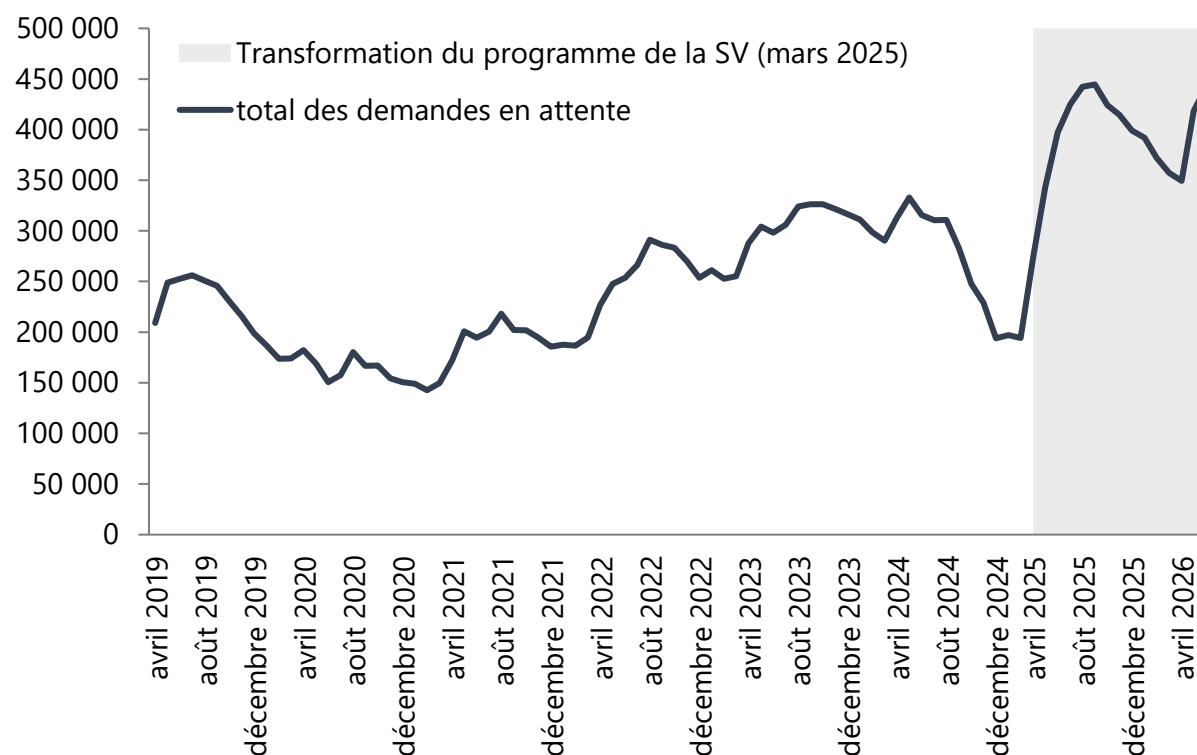
L'augmentation du volume des demandes en attente à la suite de la transformation du programme de la Sécurité de la vieillesse (SV) reporte les dépenses liées aux prestations aux années suivantes. Le BDPB a révisé à la baisse ses perspectives relatives aux prestations de la SV de 1,1 milliard de dollars en 2025-2026 et de 0,8 milliard de dollars en 2026-2027, pour les établir à 84,0 milliards de dollars (croissance de 4,6 %) et à 89,4 milliards de dollars (croissance de 6,4 %), respectivement. Cette révision reflète les résultats présentés dans *La revue financière* et le moment où les dépenses sont comptabilisées.

Les prestations de la SV ne sont comptabilisées à titre de dépenses qu'une fois la demande approuvée. Les demandes qui sont toujours en attente d'une décision ont pour effet de reporter les dépenses à l'exercice au cours duquel elles sont approuvées. Depuis la transformation du programme de la SV en mars 2025, le nombre de demandes pour la SV, le Supplément de revenu garanti (SRG) et l'Allocation en attente de traitement est plus élevé que lors des années précédentes. En mars 2026, le nombre de demandes en attente de traitement s'élevait à 357 000, comparativement à 290 000 en mars 2024, puis a augmenté pour atteindre 442 000 en juin 2026 (figure 2)⁷. En septembre 2026, le nombre de demandes en attente de traitement s'élevait à 414 000. Cela comprend toutes les demandes en cours de traitement, dont la plupart ont été

reçues récemment et se situent dans les délais normaux de traitement. Il ne s'agit pas d'une mesure des retards de paiement.

Figure 2

Demandes de prestations de la SV en attente de traitement



Source :

Emploi et Développement social Canada.

Note :

Les demandes en attente comprennent celles relatives à la prestation de base de la SV, au SRG et à l'Allocation. Aucune donnée n'a été publiée pour mars 2025. Elles excluent les demandes de recalcul des prestations du SRG et de l'Allocation fondées sur le revenu estimatif de l'année en cours (« options »).

Charges de programmes directes

Malgré les mesures d'austérité, comme l'examen exhaustif des dépenses (EED), les dépenses ministérielles globales continuent d'augmenter. Les charges de programmes directes devraient passer de 254,7 milliards de dollars en 2025-2026 à 291,5 milliards de dollars en 2030-2031, soit une croissance de 2,8 % par année en moyenne.

Les perspectives du BDPB tiennent compte à la fois des économies prévues dans le cadre de l'EED et de l'augmentation des dépenses en matière de défense annoncées

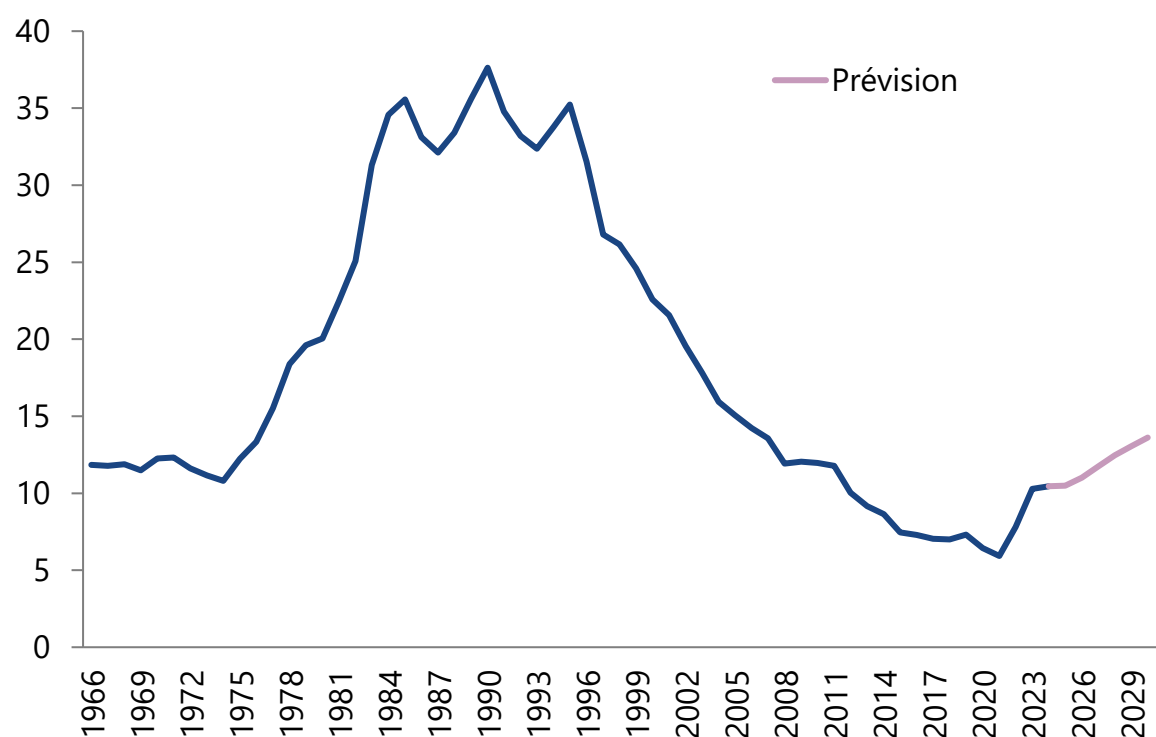
dans le budget de 2025, rajustées en fonction des données sur les dépenses et les effectifs en cours d'exercice. L'effectif total de l'administration fédérale, qui comprend les fonctionnaires civils ainsi que les membres des Forces armées canadiennes et de la GRC, s'est établi en moyenne à environ 429 700 équivalents temps plein (ETP) au premier trimestre de 2026-2027, soit une baisse d'environ 6 400 ETP par rapport à l'exercice précédent. Malgré cette réduction de l'effectif fédéral total, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 11,4 % par rapport à l'année précédente selon La revue financière de juillet, principalement en raison de la hausse des dépenses de défense.

Dettes et frais de la dette publique

Les frais de la dette publique constituent la catégorie de dépenses dont la croissance est la plus rapide. Les frais de la dette publique ont plus que doublé, passant de 24,5 milliards de dollars en 2021-2022 à 59,3 milliards de dollars en 2026-2027, et devraient atteindre 83,0 milliards de dollars d'ici 2030-2031. Par habitant, les frais de la dette publique sont passés de 640 \$ en 2021-2022 à 1 419 \$ en 2026-2027 et devraient atteindre 1 952 \$ en 2030-2031, sous l'effet de la faible croissance de la population et de l'augmentation de l'encours de la dette.

À titre indicatif, le ratio du service de la dette, c'est-à-dire le rapport entre les frais de la dette publique et les recettes totales, devrait passer de 10,5 % en 2025-2026 à 13,6 % en 2030-2031. Cette augmentation reflète principalement la croissance de la dette portant intérêt plutôt qu'une hausse des taux d'intérêt. Le ratio du service de la dette est revenu à son niveau de 2007 et dépasse désormais son niveau d'avant la pandémie, bien qu'il demeure nettement inférieur au sommet atteint dans les années 1990, où il avait culminé à 37,6 %. L'alourdissement du fardeau des intérêts signifie qu'une part croissante des recettes fédérales est consacrée au service de la dette plutôt qu'à d'autres priorités budgétaires, comme réduire la dette, accroître les dépenses ou alléger le fardeau fiscal (figure 3).

Figure 3
Ratio du service de la dette, en pourcentage



Source :

Finances Canada, Statistique Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les données sont présentées par exercice financier (2025 correspond à l'exercice 2025-2026). La période de prévision s'étend de 2025-2026 à 2030-2031.

Le ratio de la dette fédérale au PIB devrait passer de 40,8 % en 2026-2027 à 42,6 % d'ici 2030-2031. Au cours de la période de projection, la dette par habitant passe de 33 436 \$ en 2026-2027 à 39 191 \$ en 2030-2031, augmentant plus rapidement que le PIB nominal par habitant.

Cibles budgétaires

Dans la Mise à jour économique du printemps 2026, le gouvernement a réaffirmé son engagement à l'égard de deux cibles budgétaires :

1. Équilibrer les dépenses de fonctionnement et les recettes d'ici 2028-2029;
2. Maintenir le ratio du déficit au PIB sur une trajectoire descendante.

Selon nos projections, ces deux cibles budgétaires n'imposent qu'une discipline budgétaire limitée en matière de dépenses et d'emprunts du gouvernement.

1. Équilibrer le budget de fonctionnement d'ici 2028-2029

Le BDPB a publié une évaluation détaillée de cette cible dans le rapport intitulé [La cible du budget de fonctionnement du gouvernement](#) et les *Classifications détaillées des dépenses en capital*. Selon ses perspectives de juin, le BDPB estimait que le gouvernement manquerait de peu sa cible budgétaire, avec un écart de 500 millions de dollars, et atteindrait l'équilibre plutôt en 2029-2030.

D'après les données économiques actuelles et les mesures budgétaires annoncées depuis juin, le BDPB prévoit que le gouvernement atteindra, d'ici 2028-2029, sa cible budgétaire consistant à équilibrer les dépenses de fonctionnement et les recettes, à la suite d'un léger déficit de fonctionnement en 2027-2028. Le retour à l'équilibre dépendra des mesures additionnelles qui seront prises dans le budget de 2026.

Afin de mettre en contexte la discipline budgétaire associée à cette cible, si le gouvernement n'avait pas mis en place de nouvelles mesures fiscales ou effectué de nouvelles dépenses depuis juin 2026, le BDPB estime que le solde de fonctionnement aurait atteint un excédent de 3,6 milliards de dollars en 2027-2028, soit un an avant l'échéance fixée par le gouvernement. Cette amélioration découle d'une hausse de 13,4 milliards de dollars des revenus de fonctionnement, attribuable au PIB nominal plus élevé en raison de la hausse des prix, en partie contrebalancée par une augmentation de 1,5 milliard de dollars des charges de fonctionnement. Les nouvelles mesures de fonctionnement de 7,1 milliards de dollars neutralisent cette amélioration en 2027-2028. Des 52,6 milliards de dollars de mesures annoncées depuis juin sur cinq ans, 43,8 milliards sont considérés comme des dépenses en capital et ne sont donc pas visés par la cible budgétaire.

Le gouvernement a indiqué qu'il s'attend à équilibrer ses recettes et ses dépenses de fonctionnement en 2027-2028, ce qui tiendra compte des nouvelles mesures fiscales et des nouvelles dépenses annoncées dans le budget de 2026. Le BDPB prévoit que le budget de fonctionnement sera près d'être équilibré en 2027-2028, affichant un déficit de 0,3 milliard de dollars. Ce résultat dépend des recettes provenant des contre-mesures tarifaires que le BDPB estime à 5,3 milliards de dollars en 2027-2028. En l'absence de ces recettes, le déficit de fonctionnement courant s'élèverait à 5,6 milliards de dollars. La projection tient également compte de 4,6 milliards de dollars en mesure de fonctionnement pour 2027-2028 annoncées depuis le budget de 2025.

Tableau 9

Solde de fonctionnement selon le cadre de budgétisation des investissements en capital, en milliards de dollars

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
A. Dépenses totales, y compris les pertes actuarielles nettes	578,7	602,0	624,2	635,0	655,9	677,9
B. Investissements en capital (dépenses)	34,5	48,9	54,3	54,5	57,1	57,5
C. Dépenses de fonctionnement (A - B)	544,2	553,1	569,9	580,5	598,8	620,4
D. Revenus budgétaires	511,1	538,7	554,0	570,9	587,9	610,1
E. Investissements en capital (revenus)	6,5	9,5	15,5	15,8	13,8	14,4
F. Revenus budgétaires contrefactuels (D + E)	517,5	548,1	569,6	586,7	601,8	624,5
Solde de fonctionnement courant (F - C)	-26,6	-4,9	-0,3	6,2	3,0	4,2

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

2. Baisse du ratio du déficit au PIB

Selon les plans financiers annoncés, le BDPB prévoit que le gouvernement ne respectera pas sa deuxième cible budgétaire, soit de maintenir le ratio du déficit au PIB sur une trajectoire descendante, ce ratio devant augmenter en 2027-2028, puis de nouveau légèrement en 2029-2030.

Comme l'indique le tableau 3 plus haut, nous prévoyons que le ratio du déficit au PIB sera de 1,8 % en 2026-2027. Le ratio grimpera à 2,0 % en 2027-2028, pour ensuite suivre une tendance à la baisse jusqu'à ce qu'il atteigne 1,7 % en 2030-2031. Sans les nouvelles mesures annoncées depuis juin, le ratio aurait diminué à chaque année.

Dans nos perspectives de juin 2026, nous avons soumis le plan financier du gouvernement à des tests de résistance afin d'évaluer un éventail de résultats possibles pour le ratio du déficit au PIB. S'inspirant de plusieurs décennies d'histoire économique et budgétaire au pays, notamment de récessions, de crises financières et

d'effondrements des prix du pétrole, le BDPB a évalué, dans le cadre de cet exercice, la probabilité que le ratio du déficit au PIB diminue chaque année jusqu'en 2030-2031. Compte tenu de la volatilité inhérente de l'économie canadienne et des recettes fédérales, nous avons estimé cette probabilité à moins de 1 %.

Ratio de la dette au PIB

Le BDPB continue de considérer le ratio de la dette au PIB comme le principal indicateur de la situation financière globale du gouvernement.

Le FMI recommande que le gouvernement fédéral rétablisse le ratio de la dette au PIB comme principale cible budgétaire pour le Canada, soulignant qu'une telle mesure « renforcerait la discipline, la transparence et la crédibilité tout en préservant une marge de manœuvre budgétaire pour des investissements à haut rendement ».

Le gouvernement a plutôt présenté un plan financier à moyen terme qui prévoit une augmentation du ratio de la dette au PIB afin d'utiliser la marge de manœuvre budgétaire existante pour financer de nouvelles mesures, notamment des investissements qui, à son avis, généreront des retombées importantes pour la prospérité et la résilience futures du Canada.

L'examen et la surveillance des dépenses publiques constituent une responsabilité essentielle du Parlement. Par conséquent, le BDPB continuera de surveiller l'évolution des déficits et de la dette fédérale par rapport au PIB, ainsi que la mesure dans laquelle les dépenses et les investissements du gouvernement produisent les résultats escomptés.

Le ratio de la dette fédérale au PIB devrait continuer son augmentation de 40,8 % en 2026-2027 à 42,6 % en 2030-2031.

Risques et incertitude

Nos perspectives fournissent une projection de référence pour aider les parlementaires à évaluer les résultats économiques et financiers possibles dans le cadre des politiques actuelles. Nous estimons que les risques pesant sur nos perspectives sont relativement équilibrés.

Cette section présente, de façon générale, les principaux facteurs de risque.

Incertitudes et risques économiques

La politique commerciale demeure la principale source d'incertitude entourant nos perspectives. Selon notre scénario de référence, les mesures tarifaires américaines en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2026 resteront en vigueur tout au long de la période de projection. Si les États-Unis devaient relever leurs droits de douane et que le Canada ripostait, les exportations et les investissements des entreprises seraient nettement inférieurs aux niveaux projetés, et les déficits budgétaires seraient sensiblement plus élevés.

À l'inverse, un accord visant à annuler les mesures imposées en août et à rétablir les dispositions commerciales prévues par l'Accord Canada–États-Unis–Mexique stimulerait la reprise des exportations et des investissements des entreprises. Nous estimons que le PIB réel ne retrouverait pas entièrement la trajectoire qu'il aurait suivie en l'absence du différend commercial, puisqu'une réévaluation du risque associé aux échanges commerciaux bilatéraux est déjà intégrée au comportement des entreprises.

Les finances du Canada reflètent son statut d'exportateur net d'énergie. De façon générale, selon nos modèles, une hausse soutenue de 10 \$ US du prix du pétrole par baril pendant quatre trimestres se traduirait par une augmentation des recettes annuelles de 2,9 milliards de dollars (tableau 10). Cette relation est influencée par un grand nombre de facteurs; par exemple, le dollar canadien s'est apprécié par le passé lorsque les prix de l'énergie étaient élevés, ce qui a contribué à compenser les pressions à la hausse exercées sur les prix des importations. Cette relation pourrait toutefois ne pas se vérifier dans tous les scénarios futurs.

Tableau 10

Sensibilité des perspectives à une hausse de 10 \$ US le baril du prix du pétrole, écarts par rapport aux projections de référence

	Année 1 (2027)
PIB nominal (en pourcentage)	0,6
PIB nominal (en milliards de dollars)	22
PIB réel (en pourcentage)	0,0
Total des recettes (en milliards de dollars)	2.9

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les prix du Brent, du West Texas Intermediate (WTI) et du Western Canadian Select (WCS) augmentent chacun de 10 \$ US le baril entre le premier et le quatrième trimestre de 2027, ce qui entraîne une hausse de l'indice des prix de l'énergie de la Banque du Canada en 2027. Les estimations tiennent uniquement compte de l'effet des prix et surestiment donc les avantages nets d'une hausse du prix du pétrole attribuable à des perturbations de l'offre. Elles sont approximativement linéaires et symétriques pour des variations modérées des prix et ne devraient pas être extrapolées à des chocs de grande ampleur.

La hausse des taux d'intérêt constitue un risque important pour les frais de la dette publique. Selon nos perspectives actuelles, une augmentation permanente de 100 points de base des taux d'intérêt ferait augmenter les frais de la dette publique de 5,1 milliards de dollars la première année et de 15,8 milliards de dollars d'ici la quatrième année, par rapport aux projections de référence. Les frais de la dette publique sont maintenant plus de deux fois plus sensibles aux hausses des taux d'intérêt qu'avant la pandémie, principalement parce que le gouvernement a un encours plus élevé de dette portant intérêt.

Deux facteurs compensent en partie cette hausse. La hausse des taux d'intérêt accroît le rendement des actifs financiers du gouvernement, ce qui fait augmenter les recettes. Elle entraîne également une hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations futures du gouvernement au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, ce qui réduit les pertes actuarielles nettes.

Globalement, nous estimons que le solde budgétaire se détériorerait de 3,2 milliards de dollars la première année et de 5,9 milliards de dollars d'ici la quatrième année. D'ici

2030-2031, le ratio du service de la dette atteindrait 14,9 %, soit une hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport aux projections de référence. Le ratio de la dette fédérale au PIB atteindrait quant à lui 42,9 %, soit 0,4 point de pourcentage de plus que dans les projections de référence.

Les autres risques économiques sont les suivants :

L'incertitude géopolitique et commerciale accrue pourrait retarder le redressement des investissements des entreprises, même selon notre hypothèse de maintien permanent des droits de douane. Les entreprises pourraient reporter ou annuler leurs projets d'investissement, ce qui réduirait la productivité de la main-d'œuvre et la croissance potentielle de la production. Il en résulterait une dette fédérale et des déficits budgétaires plus élevés que prévu.

Les coûts de construction élevés, exacerbés par les contre-mesures canadiennes visant les matériaux de construction, pourraient également retarder la reprise de l'investissement résidentiel et ralentir la résorption du déficit de logements à l'échelle nationale.

La consommation des ménages pourrait également être plus faible que prévu, car les ménages qui renouvellent des prêts hypothécaires souscrits à une époque où les taux d'intérêt étaient plus faibles devront assumer des paiements plus élevés, ce qui laisse moins de revenu disponible pour d'autres dépenses.

La croissance démographique pourrait être plus forte que prévu, ce qui stimulerait la consommation des ménages et l'investissement résidentiel tout en augmentant la production potentielle.

Pressions et incertitudes financières

Les perspectives révisées du BDPB ne tiennent pas compte de l'engagement pris par le gouvernement envers l'OTAN de faire passer les dépenses totales en matière de défense de 4 % du PIB d'ici 2030 à 5 % d'ici 2035. Selon les estimations du BDPB, le respect de cet engagement pourrait nécessiter des dépenses de défense de base de 163,6 milliards de dollars en 2035-2036 (selon la méthode de comptabilité de caisse). L'incidence sur les déficits et la dette dépendra du rythme auquel les dépenses augmenteront ainsi que de la façon dont ces augmentations seront financées⁸.

Selon la méthode de la comptabilité de caisse, les perspectives tiennent compte de dépenses de défense de base équivalant à 2,0 % du PIB en 2025-2026, puis à 2,5 % d'ici

2030-2031. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les dépenses de défense de base au titre de l'engagement envers l'OTAN devraient passer de 48,7 milliards de dollars en 2025-2026 à 68,2 milliards de dollars en 2030-2031, la part des dépenses totales de programme passant de 9,5 % à 11,4 % au cours de la période de projection. En incluant les pertes actuarielles nettes, elles passent de 56,8 milliards de dollars à 70,4 milliards de dollars (tableau 11). Le profil selon la comptabilité d'exercice est une estimation du BDPB, dérivée de la projection des dépenses selon la comptabilité de caisse ajustée pour tenir compte d'hypothèses concernant l'amortissement des immobilisations ainsi que l'évaluation actuarielle des régimes de retraite.

Tableau 11

Dépenses de défense de base du Canada au titre de l'engagement envers l'OTAN

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Profil selon la comptabilité de caisse (en milliards de dollars)	65,7	75,8	83,9	88,4	94,3	98,3
Profil selon la comptabilité d'exercice (en milliards de dollars)	48,7	57,4	60,3	64,0	65,9	68,2
Profil selon la comptabilité d'exercice, y compris les pertes actuarielles nettes (en milliards de dollars)	56,8	61,1	65,0	67,3	68,7	70,4
Profil selon la comptabilité de caisse, en % du PIB	2,0 %	2,2 %	2,4 %	2,4 %	2,5 %	2,5 %
Profil selon la comptabilité d'exercice, en % des dépenses de programme	9,5 %	10,6 %	10,8 %	11,3 %	11,3 %	11,4 %

Source :

Défense nationale et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Les autres risques financiers sont les suivants :

Transfert canadien en matière de santé – Si le facteur annuel de croissance de 5 % du Transfert canadien en matière de santé était maintenu après 2027-2028, plutôt que de revenir à la croissance fondée sur une moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal (avec un minimum de 3 %), les dépenses fédérales augmenteraient en moyenne de 1,7 milliard de dollars par année de 2028-2029 à 2030-2031 par rapport aux projections de référence.

Apprentissage et garde des jeunes enfants – En juin 2026, le gouvernement a annoncé un financement temporaire supplémentaire de 5,4 milliards de dollars, concentré en 2026-2027 et en 2027-2028. Les augmentations futures potentielles au-delà des ententes actuelles, y compris le maintien de ce financement après son échéance, ne sont pas estimées dans les perspectives actuelles. Par conséquent, le financement annuel diminue d'environ 2,8 milliards de dollars en 2028-2029.

Passifs éventuels – Les dépenses au titre des passifs éventuels varient considérablement, passant d'environ 26 milliards de dollars pour les revendications autochtones en 2022-2023 à environ 8 milliards de dollars en 2024-2025. Nos projections supposent qu'elles demeureront conformes à leur moyenne historique des dix dernières années, soit environ 8 milliards de dollars par année. Pour de plus amples renseignements sur les passifs éventuels, veuillez lire notre rapport intitulé [Aperçu des passifs éventuels](#).

Pertes sur prêts – Les prêts et avances consentis aux sociétés d'État entreprises ont atteint 141,5 milliards de dollars en 2025, soit près du triple de leur niveau de 2016, ce qui accroît l'exposition du bilan fédéral aux risques de crédit, de marché et d'exploitation⁹.

Dépassements de coûts des projets d'immobilisations – Les projets ciblés par le Bureau des grands projets, de même que d'autres priorités fédérales, devraient attirer des investissements publics, dont la part assumée par le gouvernement fédéral reste à déterminer. Comme c'est le cas pour d'autres grands projets d'immobilisations, les coûts définitifs pourraient dépasser les estimations initiales. À titre d'exemple, le coût final du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain a dépassé 34 milliards de dollars, soit plus de six fois l'estimation initiale établie par le secteur privé.

Annexe A : Perspectives économiques détaillées

En %, sauf indication contraire	Réel	Prévision					
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Croissance du PIB réel							
Octobre 2026	1,9	0,9	1,5	1,7	1,8	1,8	1,9
Juin 2026	1,7	1,1	1,6	1,8	1,8	1,9	
Croissance du PIB potentiel							
Octobre 2026	2,4	1,1	0,9	1,1	1,5	1,8	1,9
Juin 2026	2,4	1,0	0,8	1,3	1,7	1,9	
Inflation du PIB							
Octobre 2026	2,5	4,6	1,9	1,4	1,4	1,9	2,0
Juin 2026	2,6	3,5	1,2	1,9	2,0	2,0	
Croissance du PIB nominal							
Octobre 2026	4,4	5,6	3,4	3,2	3,2	3,8	4,0
Juin 2026	4,3	4,6	2,8	3,7	3,8	3,9	
PIB nominal (milliards de \$)							
Octobre 2026	3 245	3 426	3 544	3 656	3 774	3 917	4 072
Juin 2026	3 245	3 399	3 492	3 623	3 762	3 908	
Taux des bons du Trésor à 3 mois							
Octobre 2026	2,2	2,2	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
Juin 2026	2,2	2,2	2,7	2,7	2,7	2,7	
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans							
Octobre 2026	3,2	3,6	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
Juin 2026	3,2	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	
Taux de change (cents US/\$ CAN)							
Octobre 2026	71,6	72,3	73,3	73,9	74,6	75,3	75,7
Juin 2026	71,6	73,1	73,8	75,2	75,9	76,2	
Taux de chômage							
Octobre 2026	6,8	6,6	6,6	6,3	6,2	6,0	5,9
Juin 2026	6,8	6,8	6,6	6,3	6,1	6,0	
Inflation de l'IPC							
Octobre 2026	2,1	2,8	2,4	1,7	1,8	2,0	2,0
Juin 2026	2,1	2,6	1,8	1,9	1,9	2,0	
Croissance du PIB réel américain							
Octobre 2026	2,3	2,2	2,0	1,8	1,8	1,8	1,8
Juin 2026	2,1	2,0	1,8	1,8	1,8	1,8	

Prix du pétrole WTI (\$ US)							
Octobre 2026	65	86	80	72	68	69	71
Juin 2026	65	80	66	67	68	69	

Source :

Statistique Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les taux d'intérêt (le taux des bons du Trésor à 3 mois et le taux des obligations du gouvernement à 10 ans) sont des valeurs de fin de période. Les niveaux du PIB nominal présentés dans les perspectives économiques de juin ont été redressés afin de tenir compte des révisions historiques.

Annexe B : Composition du PIB nominal

% du PIB	Réel	Prévision					
	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Parts des dépenses							
Dépenses de consommation finale des ménages	54,3	54,0	54,2	54,4	54,7	55,0	55,3
Dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	21,9	21,7	21,6	21,4	21,3	21,1	20,9
Investissements des administrations publiques	4,2	4,2	4,2	4,1	4,1	4,1	4,0
Investissements résidentiels	7,4	6,9	6,9	7,0	7,2	7,3	7,5
Investissements des entreprises	11,2	11,0	11,0	11,2	11,4	11,6	11,6
Investissements en stocks	0,3	0,1	0,4	0,6	0,7	0,6	0,4
Exportations de biens et services	31,3	33,2	32,1	31,4	31,2	31,3	31,3
Importations de biens et services	32,2	32,7	31,8	31,8	32,2	32,7	32,7
Parts des revenus							
Rémunération des salariés	50,2	49,5	49,8	50,0	50,4	50,4	50,5
Revenu mixte net	9,5	9,3	9,0	9,0	8,9	8,8	8,8
Bénéfices des sociétés avant impôts	11,0	12,4	12,5	12,5	12,1	11,8	11,5
Revenu des investissements	3,2	3,1	2,6	2,5	2,5	2,5	2,6
Consommation de capital fixe	16,4	16,4	16,6	16,6	16,7	16,8	16,9
Impôts moins les subventions sur la production	3,5	3,5	3,4	3,4	3,5	3,6	3,6
Impôts moins les subventions sur les produits et les importations	6,2	5,8	6,1	6,1	6,0	6,0	6,2

Source :

Statistique Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Annexe C : Perspectives de revenus détaillées

En milliards de \$	Estimation	Prévision				
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	238,5	251,6	263,1	273,6	284,8	295,9
Impôt sur le revenu des sociétés	100,9	103,8	95,7	95,8	99,1	101,4
Impôt sur le revenu des non-résidents	14,1	15,2	15,2	15,5	15,6	15,8
Total	353,4	370,6	373,9	384,9	399,5	413,1
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	50,8	54,8	56,2	57,2	59,6	62,5
Droits de douane à l'importation	10,2	11,2	12,8	13,1	8,1	8,5
Autres taxes et droits d'accise	13,2	8,3	13,3	13,4	13,5	13,7
Total	74,3	74,3	82,3	83,7	81,2	84,6
Autres revenus fiscaux	0,0	2,7	1,9	2,1	2,1	2,1
Cotisations d'assurance-emploi	32,6	34,4	35,4	36,7	38,2	39,7
Autres revenus						
Sociétés d'État entreprises	12,0	14,2	17,2	19,4	21,4	23,6
Autres programmes*	32,2	35,3	35,9	36,3	37,6	39,1
Revenus nets des opérations de change et du rendement des investissements	6,6	7,2	7,4	7,7	7,9	7,9
Total	50,7	56,7	60,5	63,5	66,9	70,6
Total des revenus budgétaires	511,1	538,7	554,0	570,9	587,9	610,1
Pourcentage du PIB						
Total – revenus fiscaux	13,2	13,1	12,9	12,9	12,8	12,8
Revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres revenus	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8
Total – revenus budgétaires	15,7	15,7	15,6	15,6	15,6	15,6

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

* Les autres programmes incluent les Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux Canadiens et aux Canadiennes. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe D : Perspectives détaillées des dépenses

En milliards de \$	Estimation	Prévision				
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Principaux transferts aux personnes						
Prestations de la SV	84,0	89,4	95,6	100,3	104,9	109,7
Prestations d'assurance-emploi	28,8	32,6	34,9	34,3	35,0	35,7
Allocation canadienne pour enfants	30,1	31,2	32,0	32,4	32,7	33,1
Soutien au revenu pour les travailleurs touchés par la COVID-19	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	143,1	153,1	162,5	167,0	172,7	178,5
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	54,7	57,4	60,3	62,7	64,8	67,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	17,4	17,9	18,5	19,0	19,6	20,2
Péréquation	26,2	27,2	28,4	29,5	30,5	31,5
Formule de financement des territoires	5,5	5,8	6,2	6,4	6,7	6,9
Accords sur la santé avec les provinces et les territoires	4,3	4,3	3,1	2,5	2,5	2,5
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	7,9	10,3	11,0	8,2	8,5	8,8
Fonds pour le développement des collectivités du Canada – volet communautaire	2,5	2,5	2,6	2,6	2,7	2,7
Autres arrangements fiscaux	-7,6	-8,0	-8,4	-8,7	-9,1	-9,5
Total	110,9	117,4	121,6	122,3	126,1	130,1
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux Canadiens et aux Canadiennes	4,7	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0
Dépenses de programmes directes						
Autres paiements de transfert	113,4	122,5	124,2	122,6	126,3	128,5
Autres dépenses de programmes directes	141,3	149,8	151,2	155,6	158,8	163,0
Total	254,7	272,3	275,4	278,2	285,1	291,5
Total des dépenses de programmes	513,5	543,1	559,7	567,5	583,9	600,2
Frais de la dette publique	53,6	59,3	65,0	71,1	76,6	83,0
Total des dépenses, excluant les pertes actuarielles nettes	567,1	602,4	624,7	638,7	660,6	683,2
Pertes actuarielles nettes	11,6	-0,4	-0,5	-3,6	-4,7	-5,4
Pourcentage du PIB						
Principaux transferts aux particuliers	4,4	4,5	4,6	4,6	4,6	4,6

Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	3,4	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux Canadiens et aux Canadiennes	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de programmes directes	7,8	7,9	7,8	7,6	7,6	7,4
Total des dépenses de programmes	15,8	15,9	15,8	15,5	15,5	15,3

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe E : Compte des opérations de l'assurance-emploi

Compte des opérations de l'assurance-emploi, exercice financier

En milliards de \$	Estimation	Prévision				
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Recettes						
Cotisations d'assurance-emploi	32,6	34,4	35,4	36,7	38,2	39,7
Cotisations des employés fédéraux	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Total	33,2	35,0	36,0	37,3	38,8	40,3
Dépenses						
Prestations	28,8	32,6	34,9	34,3	35,0	35,7
Frais d'administration	3,1	3,4	3,5	3,3	2,9	2,8
Total	31,9	36,0	38,4	37,6	37,9	38,5

Compte des opérations de l'assurance-emploi, année civile

	2024	2025	2026	2027	2028	(...)	2032	2033	2034
Solde annuel	4,0	1,8	-0,2	-2,1	-0,7		3,3	4,5	4,5
Solde cumulé	-16,9	-15,1	-15,3	-17,4	-18,1		-9,6	-5,0	-0,6
Taux de cotisation (par tranche de 100 \$ de rémunérations assurables)	1,66	1,64	1,63	1,64	1,64		1,64	1,64	1,64

Source :

Bureau de l'actuaire en chef et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La période de prévision s'étend de 2025 à 2034.

Annexe F : Dépenses de programmes directes

En milliards de \$	Estimation	Prévision				
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Autres paiements de transfert	113,4	122,5	124,2	122,6	126,3	128,5
Dépenses de fonctionnement						
Dépenses en personnel	69,2	79,4	81,0	83,3	84,2	86,1
Sociétés d'État consolidées	11,4	10,1	9,6	9,4	9,8	10,2
Autres dépenses de fonctionnement	54,0	52,8	51,9	52,5	52,5	53,1
Total	134,6	142,3	142,6	145,2	146,5	149,4
Dépenses d'amortissement des immobilisations	6,8	7,5	8,6	10,4	12,3	13,6
Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations	141,3	149,8	151,2	155,6	158,8	163,0
Total des dépenses de programmes directes	254,7	272,3	275,4	278,2	285,1	291,5

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe G : Perspectives de la dette fédérale

En milliards de \$, sauf indication contraire	Estimation	Prévision				
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Dettes portant intérêt						
Dettes contractées sur les marchés*	1 584,2	1 723,2	1 881,5	2 041,1	2 180,3	2 317,1
Régimes de retraite et autres avantages futurs	373,9	382,8	395,0	405,8	415,0	422,5
Autres passifs	4,9	5,3	5,8	6,3	6,7	7,1
Total	1 962,9	2 111,3	2 282,3	2 453,2	2 602,0	2 746,7
Créditeurs et charges à payer	277,1	290,2	300,5	313,1	325,6	339,6
Passifs des comptes d'opération de change	46,3	47,2	47,1	47,1	47,1	47,1
Dérivés	5,3	5,2	5,3	5,2	5,3	5,2
Total des passifs	2 291,6	2 453,8	2 635,2	2 818,6	2 979,9	3 138,7
Actifs financiers	815,5	890,0	967,0	1 048,4	1 103,3	1 154,1
Actifs non financiers	141,8	166,3	200,5	238,2	276,7	317,0
Total des actifs	957,3	1 056,3	1 167,5	1 286,7	1 380,1	1 471,1
Dettes fédérales (passifs moins actifs)	1 334,3	1 397,6	1 467,7	1 531,9	1 599,8	1 667,6
Dettes fédérales (% du PIB)	41,1	40,8	41,4	41,9	42,4	42,6
Dettes contractées sur les marchés : sociétés d'État mandataires* (nette des obligations hypothécaires du Canada achetées par le gouvernement du Canada)	313,3	344,9	369,6	386,9	401,3	411,2
Besoins d'emprunt en vertu de la Loi autorisant certains emprunts	1 897,5	2 068,1	2 251,1	2 428,0	2 581,6	2 728,3

Source :

Plans d'entreprise des Sociétés d'État entreprises et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

* Les exigences d'emprunt en vertu de la *Loi autorisant certains emprunts* concernent la somme de la dette contractée sur les marchés par le gouvernement du Canada et les sociétés d'État mandataires. Ce montant peut différer légèrement de ce qui est déclaré dans les Comptes publics, qui comprennent un rajustement pour le coût amorti. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe H : Comparaison avec les perspectives de juin 2026

En milliards de \$	Prévision					
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	0,0	3,3	3,0	2,5	2,1	1,3
Impôt sur le revenu des sociétés	1,4	2,7	-3,4	-4,3	-3,4	-3,8
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,0	0,9	0,7	0,7	0,6	0,6
Total	1,4	6,8	0,3	-1,2	-0,7	-1,9
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	1,1	2,0	1,4	0,5	0,1	0,1
Droits de douane à l'importation	0,1	2,8	5,4	5,2	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,1	-2,8	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Total	1,3	2,0	6,8	5,7	-0,1	0,0
Autres revenus fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations d'assurance-emploi	-0,2	0,5	-0,1	-0,2	-0,3	-0,5
Autres revenus	0,6	1,1	0,8	0,6	0,6	0,6
Total des revenus budgétaires	3,0	10,4	7,8	4,8	-0,5	-1,9
Principaux transferts aux personnes						
Prestations de la SV	-1,1	-0,8	0,9	0,8	0,7	0,8
Prestations d'assurance-emploi	-0,3	-1,4	1,4	0,8	0,8	0,5
Allocation canadienne pour enfants	0,0	0,2	0,4	0,5	0,4	0,4
Soutien au revenu pour les travailleurs touchés par la COVID-19	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	-1,4	-1,9	2,7	2,1	1,9	1,6
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	-0,2
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	-0,5	-0,3	-0,2	-0,3	-0,4
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Autres transferts aux gouvernements	0,0	1,6	2,9	-0,1	-0,1	0,7
Total	0,0	1,1	2,6	-0,1	-0,3	0,0
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux Canadiens et aux Canadiennes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de programmes directes						
Autres paiements de transfert	0,0	1,5	3,4	2,7	3,7	3,3

Autres dépenses de programmes directes	0,0	0,7	0,5	2,6	0,3	-0,2
Total	0,0	2,3	3,9	5,3	4,0	3,1
Total des dépenses de programmes	-1,4	1,4	9,3	7,3	5,7	4,8
Frais de la dette publique	0,0	0,4	1,4	1,3	2,1	2,9
Total des dépenses	-1,4	1,9	10,8	8,6	7,7	7,6
Solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes	4,4	8,5	-2,9	-3,7	-8,2	-9,5
Pertes actuarielles nettes	0,0	0,0	-0,7	0,0	0,0	0,0
Solde budgétaire	4,4	8,5	-2,2	-3,8	-8,3	-9,5
Dette fédérale	-4,3	-12,9	-10,7	-6,9	1,4	10,9

Source :

Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Annexe I : Comparaison avec la Mise à jour économique du printemps 2026

En milliards de \$	Prévision					
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,5	0,1	1,1	0,1	-0,2	-0,9
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,6	6,0	5,3	5,5	2,9	3,9
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,0	0,9	0,6	0,6	0,5	0,5
Total	-2,2	6,8	7,0	6,2	3,2	3,5
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	0,8	1,3	1,6	1,0	1,0	1,3
Droits de douane à l'importation	0,1	0,8	2,0	2,1	0,4	0,5
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0
Total	1,0	2,3	3,5	3,1	1,3	1,7
Autres revenus fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations d'assurance-emploi	0,0	0,5	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Autres revenus	0,7	2,2	2,2	1,3	0,6	0,6
Total des revenus budgétaires	-0,4	11,9	12,8	10,6	5,1	5,7
Principaux transferts aux personnes						
Prestations de la SV	1,0	0,1	1,3	1,3	1,1	1,2
Prestations d'assurance-emploi	-0,2	-1,2	0,7	1,1	0,8	0,6
Allocation canadienne pour enfants	-0,1	0,0	-0,1	-0,4	-0,8	-1,1
Soutien au revenu pour les travailleurs touchés par la COVID-19	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	0,9	-1,2	1,8	2,0	1,2	0,7
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,2	-0,5
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	-0,1
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,1	-0,1
Autres transferts aux gouvernements	0,0	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1
Total	0,1	0,2	0,2	0,3	-0,1	-0,6
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux Canadiens et aux Canadiennes	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de programmes directes						
Autres paiements de transfert	-0,3	-0,4	-1,4	0,0	-2,1	-1,0

Autres dépenses de programmes directes	0,2	4,2	7,0	6,5	5,9	5,7
Total	0,0	3,8	5,5	6,5	3,8	4,8
Total des dépenses de programmes	0,7	2,9	7,5	8,8	5,0	5,0
Frais de la dette publique	-0,4	0,5	-2,1	-2,5	-1,2	-0,4
Total des dépenses	0,3	3,3	5,4	6,3	3,8	4,6
Solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes	-0,7	8,5	7,4	4,2	1,3	1,0
Pertes actuarielles nettes	0,0	-0,5	-0,9	0,3	0,5	0,2
Solde budgétaire	-0,7	9,1	8,3	3,9	1,0	0,8
Dette fédérale	0,4	-8,8	-17,0	-21,0	-21,9	-22,6

Source :

Finances Canada et Bureau de la directrice parlementaire du budget.

Note :

Cette comparaison exclut les mesures annoncées depuis la Mise à jour économique du printemps 2026. Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Notes

¹ Les nouvelles mesures annoncées depuis la Mise à jour économique du printemps 2026 ont été communiquées en réponse à deux demandes d'information : [IR0956](#) et [IR0959](#).

Statistique Canada a publié l'Enquête sur la population active de septembre 2026 le 9 octobre, après la date de clôture des données de ces perspectives. L'emploi a reculé de 68 000 (0,3 %) et le taux de chômage est passé à 6,5 %, tandis que le taux d'activité a légèrement fléchi à 64,8 %. Ces résultats sont conformes à nos perspectives, qui prévoient un recul de l'emploi au second semestre de 2026 et un taux de chômage atteignant 6,7 % d'ici la fin de l'année. En moyenne sur le troisième trimestre, les résultats de l'enquête correspondent aux valeurs utilisées dans notre projection.

² Voir la page [Produit intérieur brut par industrie, juillet 2026, Statistique Canada](#) (consulté en septembre 2026).

³ Le BDPB mesure l'inflation sous-jacente à l'aide de l'indice des prix à la consommation de référence (IPCX), qui exclut huit de ses composantes les plus volatiles (fruits, légumes, coûts de l'intérêt hypothécaire, gaz naturel, mazout, essence, transport interurbain et produits du tabac) ainsi que l'effet des variations des impôts indirects.

⁴ Selon la méthode de la comptabilité de caisse, les nouvelles mesures de dépenses nettes entraînent une augmentation de 74,2 milliards de dollars des besoins d'emprunt.

⁵ La hausse observée en 2027-2028 s'explique par l'augmentation des dépenses associées aux nouvelles mesures, notamment la première année complète de mise en œuvre de la Mégadéduction à la productivité ainsi que le financement temporaire des mesures de soutien liées aux droits de douane et des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Le ratio diminuera en 2028-2029 à mesure que ce financement temporaire prendra fin, puis augmentera de nouveau en 2029-2030 en raison d'une baisse de 4,9 milliards de dollars des droits de douane à l'importation, attribuable à la fin présumée des contre-mesures canadiennes.

⁶ Bénéfice ou perte avant impôts sur le revenu, désaisonnalisé, [Tableau 33-10-0226-01](#) de Statistique Canada (page consultée en octobre 2026).

⁷ En vertu de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, les prestations ne sont versées qu'une fois la demande approuvée, et c'est également à ce moment qu'elles sont comptabilisées comme dépense. Lorsque l'approbation survient après que le client est devenu admissible, les montants dus pour les mois antérieurs sont versés rétroactivement et comptabilisés dans l'exercice où l'approbation est accordée. Par conséquent, une hausse du nombre de demandes en attente a pour effet de reporter les dépenses aux années suivantes.

⁸ [Les engagements du Canada en matière de dépenses de défense : guide d'introduction](#). Nous supposons que l'engagement d'accroître de 1,5 % du PIB les dépenses critiques consacrées à la défense et à la sécurité sera respecté au moyen des dépenses déjà prévues.

⁹ [Rapport sur la gestion de la dette 2024-2025 – Canada.ca](#).

